



# LUC Floorball Epalinges

## Charte du joueur\* - Dès la saison 2024-2025



### Buts et valeurs

- LUC Floorball Epalinges, ci-après le club, a pour but :
  - d'encourager la pratique de l'unihockey,
  - de promouvoir des valeurs sportives saines,
  - de donner de l'importance au rôle éducatif du sport dans la société.



### Mon rôle et mes responsabilités dans le club

- Je m'engage en permanence à avoir un comportement sportif, fair-play et conforme aux valeurs du club aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du terrain.
- Je respecte mes entraîneurs, coéquipiers et membres du club ainsi que toutes les autres équipes et leur entourage.
- Je respecte la philosophie de l'équipe, comme, par exemple, ses principes de jeu.
- J'utilise un vocabulaire adéquat.
- Je m'engage à :
  - être présent aux entraînements tels que définis avec l'entraîneur,
  - être prêt, l'heure du début de l'entraînement,
  - annoncer toute absence impérative au plus vite à l'entraîneur,
  - favoriser l'esprit d'équipe,
  - soutenir et encourager mes coéquipiers ainsi que mon équipe,
  - favoriser la progression et le plaisir de tous pour atteindre les meilleurs résultats possibles,
  - être exemplaire pour mes coéquipiers.
- Je suis conscient qu'un certain nombre d'équipes du club sont dites « compétitives ». Si j'en fais partie, j'ai un comportement compatible avec les objectifs fixés pour l'équipe lors de l'entraînement, de la préparation (y compris le soir avant match) et durant les matchs.
- Si je me suis engagé dans un cadre d'une équipe dite « loisirs », j'assume néanmoins une participation et un engagement en adéquation avec les désirs/objectifs de mon équipe.
- Je garde les valeurs du plaisir de jouer, d'amusement, de camaraderie, j'ai envie d'apprendre, de m'améliorer.
- J'ai pris connaissance de la [Charte d'éthique du sport suisse](#) .
- J'ai pris connaissance du programme [COOL & CLEAN](#) auquel le club adhère.
- J'ai pris connaissance de l'engagement du club pour la protection des enfants et des adolescents : <http://u.pc.cd/Yaectalk>
- La consommation d'alcool n'est pas admise dans les vestiaires. Je renonce à l'alcool si j'ai moins de 16 ans et si mon âge me le permet, je consomme sans me nuire et sans nuire aux autres.
- Je renonce aux cigarettes et si je fume, je le fais sans nuire aux autres.
- La détention ou l'usage de drogues est interdit.
- J'ai pris connaissance que le port de lunettes de protection est obligatoire **pour tous les joueurs mineurs** et vivement conseillé pour tous les autres.



### Respect & fair-play, maîtrise de soi

- Chaque acteur de ce sport (coéquipier, entraîneur, arbitre, chronométrateur, etc.) mérite de la reconnaissance pour sa présence et/ou son travail quel que soit mon jugement ; je le respecte et reste fair-play.



## LUC Floorball Epalinges

### Charte du joueur\* - Dès la saison 2024-2025

- Je respecte mes adversaires aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du terrain.
- Je dois me montrer responsable et savoir me contrôler en toute circonstance.
- Dans le cadre de la maîtrise de soi, je ne réagis pas aux événements, provocations de l'adversaire, je n'insulte pas et je ne mets pas en danger mon équipe avec des pénalités / carton rouge pour des raisons de comportement. Je prends aussi note que si j'en ressens le besoin, je peux demander à tout moment à mon coach / au club un soutien dans ce cadre-là.
- Le cas échéant, je peux faire l'objet de sanctions. En cas de carton rouge pour un comportement inadéquat, en plus des coûts des autorités compétentes (Swiss unihockey, Vaud unihockey), le club peut sanctionner par un montant complémentaire de 50.00 frs.



#### Accidents et blessures, soins et dommage matériel

- Je décharge de toute responsabilité le club, concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par mon enfant, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées.
- Je renonce également dès aujourd'hui à faire valoir toutes revendications, de quelque nature qu'elles soient, et notamment en cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres, se produisant dans le cadre de la participation à une activité du club.
- J'autorise tout geste médical (ou kinésithérapeute) d'urgence indispensable à mon intégrité physique, respectivement celle de mon enfant, et qui serait indiqué d'un point de vue médical.



#### Réseaux sociaux, communication

- Si j'utilise les réseaux sociaux, je le fais avec discernement. Je renonce à publier un message « négatif » sur un autre joueur ou un autre club. Je peux soutenir mon club ou passer une information en mon nom. Par contre, toute communication officielle doit passer par un canal officiel géré par le club (Facebook ou site internet ou à définir). Il est possible de partager ensuite ces publications.
- J'accepte que des photos de moi soient publiées dans le cadre des activités du club.

Oui      Non      (*entourer ce qui convient*)

*Si non est coché, le membre prendra ses propres mesures pour éviter d'apparaître sur des photos d'équipes*

- En cas de question / situation particulière, je prends connaissance que je peux également m'entretenir avec l'un des membres du Comité.



#### Disponibilité et travail dans le club

- Je me rends disponible pour l'organisation des journées de championnats, matchs ou événements de l'équipe et du club.
- Pour tout joueur mineur, cette participation s'entend **avec** un parent.
- Je prends connaissance que je peux être convoqué plusieurs fois par saison.



#### Droits et obligations statutaires et démissions

- Je prends note que la saison sportive commence généralement la première semaine de mai, pour terminer fin avril (hors coupe vaudoise) ;



## LUC Floorball Epalinges

### Charte du joueur\* - Dès la saison 2024-2025

- Je prends acte que : « Après accomplissement de ses propres devoirs financiers et matériels, tout membre peut se retirer de l'association en tout temps, en adressant sa démission par écrit au comité directeur, [administration@lucfloorballepalings.ch](mailto:administration@lucfloorballepalings.ch). La cotisation pour l'exercice annuel en cours reste due dans son entier et ne sera pas remboursée. » Le dernier délai pour l'annoncer est fixé au 15 mai (soit au début de la nouvelle saison). Des exceptions pour les catégories juniors D et plus petites sont acceptées).
- Je suis conscient que le non-paiement de la cotisation dans les délais peut engendrer des frais supplémentaires à ma charge et une exclusion temporaire de l'équipe aussi longtemps que la cotisation n'est pas réglée ;
- J'informe le club, [administration@lucfloorballepalings.ch](mailto:administration@lucfloorballepalings.ch) de toute modification de mes coordonnées, particulièrement le mail de communication.



#### Sanctions

- Je suis conscient que le non-respect de cette charte peut conduire à des sanctions internes ou statutaires.

**En tant que joueur du LUC Floorball Epalinges, j'adhère à cette charte et m'engage à représenter notre club et ses équipes avec *honneur* et *passion*.**

Nom et prénom du joueur : .....

Lieu et date : .....

Signature du joueur : .....

Signature du représentant légal (si joueur mineur) : .....

\* Dans le présent texte, le masculin est utilisé comme genre neutre et désigne aussi bien les hommes que les femmes.